



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS



Numéro 178

Vendredi 24 septembre 2021

T'as où la boussole ?

Lorsque la crise du Covid s'est invitée chez nous, il m'avait semblé ressentir un immense élan de générosité de toute part. Solidarité avec les personnes fragilisées ou malades, entraide avec les personnes âgées, tant et tant d'initiatives créatives et sympathiques fleurissaient un peu partout.



On ne parle même pas de ces séances d'applaudissement sur les balcons, partout, en soutien au personnel médical. Je l'avoue, j'avais trouvé ça émouvant, rassurant.

Je me suis alors surprise à rêver, à imaginer que notre société se réveillait soudain d'un cauchemar individualiste et réalisait enfin à quel point la vie est plus belle quand on aime, quand on partage, quand on s'entraide.

Loin de moi l'envie de casser l'ambiance, mais il faut bien reconnaître que ce fut de courte durée.

Quels que soient les arguments avancés ici et là, on retombe inexorablement dans la marmite « moi d'abord ». Les applaudissements ont cessé depuis

longtemps et même, on trouvera bien des opposant-e-s à une initiative pour des soins infirmiers forts quand débutera la campagne, d'ici peu.

On peine à y croire tant c'est hypocrite, mais on nous expliquera tout de même que cette initiative est une fausse bonne idée.

Entre temps, on a aussi beaucoup parlé de soutien aux restaurateurs qui eux aussi ont souffert de cette pandémie. Rien à voir avec la solidarité, mais faudra tout de même m'expliquer en quoi on soutient ces commerçants quand on refuse de présenter un certificat sanitaire et qu'on renonce dès lors à se rendre au restaurant.

Et, comble de la sottise, quelques énergumènes ont même réussi à manifester à l'intérieur de l'hôpital pour dire tout le mal qu'ils pensaient des mesures contre le Covid, à quelques mètres de celles et ceux qui atteints dans leur santé, séjournent dans l'institution en espérant pouvoir la quitter au plus vite, en bonne santé !

L'humain détient la palme d'or de l'incohérence et de la mauvaise foi. Faudra s'y faire. L'avenir nous dira si le sursaut vécu en 2020 peut se reproduire ou si l'humanité a définitivement perdu sa boussole.

Barbara Lanthemann,
rédactrice en cheffe



6

Session des Femmes 2021 :
Quelques impressions en vue
de la Session des Femmes !

9

L'entretien :
Mathias Reynard,
conseiller d'État

10

Le Jeune Garde :
Des soins infirmiers forts
sont indispensables !



Pour des soins infirmiers forts!

Alors que les campagnes de septembre arrivent à leur terme, d'importants enjeux sont déjà prévus pour les votations de novembre. Outre le référendum sur la Loi COVID-19 et l'initiative pour la désignation des juges fédéraux par tirage au sort, nous voterons sur l'initiative pour des soins infirmiers forts, qui constitue un enjeu clef pour notre Parti.

Pas de doute, la politique a bien repris cet automne, et nous passons à peine les votations fédérales de septembre que celles de novembre pointent le bout de leur nez. À cette occasion, nous voterons sur l'initiative pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers). Coordinée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), et soutenue par des personnalités issues du PS, de l'UDC, du PVL, du PDC, du PBD ainsi que de différents milieux professionnels, celle-ci demande ce qui n'a que trop tardé dans le milieu des soins : plus de temps, plus d'argent, plus de reconnaissance.



Le mot du Président

Le personnel de soins travaille sous pression constante, et nous sommes aux portes d'une pénurie de soignant-e-s. D'ici à 2030, 65'000 infirmières et infirmiers manqueront dans notre pays. La Suisse ne forme actuellement même pas la moitié du personnel dont elle a besoin et chaque année, environ 24'000 soignants quittent la profession infirmière, dont près d'un tiers avant l'âge de 35 ans. Des milliers de postes restent non pourvus. 20 à 40% du personnel infirmier présente des signes de syndrome d'épuisement professionnel (burnout), de dépression ou d'anxiété.

Face à cette crise multiple, l'initiative pour des soins infirmiers forts apporte plusieurs éléments de réponse. Premièrement, elle demande une



Initiative populaire
Pour des soins infirmiers forts

offensive en matière de formation pour faire face à la pénurie de personnel. Deuxièmement, pour améliorer concrètement la qualité des soins, elle propose d'augmenter la dotation en infirmières et infirmiers dans les services, afin d'éviter des complications et d'atténuer l'épuisement des soignant-e-s. Troisièmement, elle exige de meilleures conditions de travail, c'est-à-dire des horaires plus fiables et une planification améliorée, une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, ainsi qu'une meilleure rémunération du personnel. Finalement, elle demande de reconnaître enfin les domaines de responsabilités propres aux soins infirmiers. Les soins ne sont pas un travail d'assistance, mais une branche composée de personnel qualifié, qui a enfin besoin d'obtenir les prérogatives nécessaires à son travail. Concrètement, cela signifie que le personnel des soins infirmiers soit enfin en mesure de prescrire des actes qui relèvent de leur travail.

D'ici à 2030, 65'000 infirmières et infirmiers manqueront dans notre pays.

La crise que nous traversons depuis plus d'un an et demi aura démontré l'importance de soins de qualité pour toutes et tous. Les applaudissements ne suffisent pas. Il faut enfin des mesures concrètes pour améliorer la qualité des soins dans notre pays. C'est pourquoi nous devons nous engager et voter et faire voter OUI à l'initiative sur les soins infirmiers! Le PSVr fera une campagne de terrain en prévision de cette votation, car nous avons une opportunité à saisir. Le développement de la santé dans notre canton est un thème d'une grande importance pour la population valaisanne et pour notre parti. Garantir une offre de formation du personnel ainsi qu'une prise en charge des patient-e-s de qualité doit être une priorité pour notre Parti!

Clément Borgeaud,
président PSVr

Pour une société de transports publics dans le Valais central

S'il est un sujet de discussion sur lequel je commence à perdre quelque peu patience, c'est bien celui de la mobilité ou plus précisément, celui de l'usage de la bagnole.

Mon constat est simple: la voiture est un avantage pour les 15'000 pendulaires quotidiens¹ se rendant à Sion en automobile pour le travail ou d'autres activités. Mais la voiture est aussi une source de nuisance pour les personnes qui vivent en ville, et qui doivent supporter une réelle pollution sonore, une réelle pollution de l'air, ainsi qu'une occupation par les véhicules du rare espace public. Comme perdre patience ne sert à rien, il vaut mieux tenter d'objectiver la situation, avec comme terrain de jeu Sion et les communes environnantes.

À chaque fois que j'aborde la question d'une mobilité alternative à la voiture en Valais, le premier réflexe de mon interlocuteur est le suivant: «il n'y a pas assez de bus ou de trains». Pour le pendulaire relié au train, on peut tordre le cou rapidement à cette affirmation. Il y a en effet quatre trains par heure (deux directs, deux régionaux) entre Sierre et Martigny sur l'ensemble de la journée de travail. Dans ce contexte de plaine du Rhône connecté au chemin de fer, l'usage de la voiture tient dès lors plus à des habitudes culturelles, qu'à l'offre actuelle qui est suffisante. Pour les bus, la réponse est plus nuancée. Petit panorama. De Grimisuat à Sion nous pouvons compter sur un bus par demi-heure; de Savièse à Sion un à deux bus par heure; de Vex à Sion, des horaires originaux avec quatre bus de 13h00 à 14h00 puis plus rien jusqu'à 16h00. Ce dernier exemple est emblématique de l'offre très hétérogène dans le Valais central. Elle provient notamment du fait qu'un nombre d'acteurs très important y assure le transport régional ou urbain. En effet, pas moins de cinq sociétés



sont actives avec comme conséquence, des prestations manquant de coordination tant du point de vue des lignes proposées, que des horaires. Pour améliorer cette situation, il est indispensable de revoir le modèle de gouvernance, et de créer une société de transports publics régionale, voire cantonale, comme c'est le cas dans le canton de Fribourg. Celle-ci aurait le mandat de gérer l'ensemble du transport en commun, en particulier routier, dans une région.

Pour améliorer cette situation, il est indispensable de revoir le modèle de gouvernance, et de créer une société de transports publics régionale, voire cantonale.

Un pilotage régional offrirait en effet de nombreux avantages. Premièrement il permettrait de penser le réseau en termes de transport d'agglomération, avec un horaire mieux coordonné sur l'entier d'une région, ainsi qu'une vue d'ensemble plus claire des prestations. Il ne fait pas de sens que les transports urbains des villes de Sierre et de Sion se limitent aux frontières communales, alors que les utilisateurs potentiels proviennent tout autant des communes limitrophes. Deuxièmement, une société régionale permettrait d'optimiser les moyens pour augmenter l'offre sur les coteaux et dans les vallées latérales. On peut penser à l'exemple du Val d'Hérens, où deux compagnies de bus proposent un trajet de Vex à Sion. Troisièmement, il serait possible de créer de nouveaux points de convergences entre les lignes, afin d'éviter de devoir passer par les gares CFF de Sion ou de Sierre pour changer de lignes. Finalement et c'est probablement le plus important, une société régionale de transports publics permettrait de mettre le canton, les communes et les concessionnaires autour d'une même plateforme, de construire ensemble un projet de mobilité durable pour notre région. Car tout le monde y gagnera à améliorer l'offre: une plus grande attractivité pour les communes périphériques, et moins de nuisances pour les centres urbains.

Florian Chappot, député

¹ Chiffre de 2014, très probablement plus important aujourd'hui.



Session de septembre 2021

Postulat urgent Patricia Constantin et Sébastien Nendaz

Lors de la session de septembre du Grand Conseil qui vient de se terminer, un postulat urgent, déposé par Patricia Constantin et Sébastien Nendaz, a été accepté en phase de développement. Il demande qu'une information claire et détaillée soit transmise aux caisses de chômage, aux ORP, ainsi qu'aux agents AVS responsables d'aider les personnes demandant des prestations transitoires pour chômeurs âgé-e-s, après l'adoption de cette réforme au niveau national, ainsi que des ressources supplémentaires soient allouées pour le traitement de ces demandes. Une belle première victoire d'étape !



La loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés est entrée en vigueur au 1^{er} juillet de cette année. Cette loi permet de couvrir les besoins vitaux des personnes qui arrivent en fin de droit de chômage après leur 60^e anniversaire et cela jusqu'à l'âge de la retraite. Elle permet donc à ces personnes de bénéficier d'une autre prestation que celle de l'aide sociale. Plusieurs conditions sont nécessaires afin de pouvoir obtenir cette prestation :

- avoir cotisé à l'AVS pendant 20 ans ;
- avoir réalisé un revenu annuel d'activité lucrative (Fr. 21'510.- pour 2021) ;
- ne pas disposer d'une fortune supérieure à Fr. 100'000.- pour les couples mariés, et Fr. 50'000.- pour les personnes seules ;
- ne pas bénéficier d'une rente AI ;
- continuer à faire des efforts d'intégration sur le marché du travail.

Le formulaire que la personne doit remplir et transmettre au service des prestations comporte environ 15 pages et est très complexe. Le but de ce postulat est donc d'aider les personnes qui se trouvent dans la situation expliquée ci-dessus, de pouvoir trouver rapidement et facilement toute l'aide dont elles ont besoin, auprès des agents AVS communaux, auprès des caisses de chômage, auprès des ORP et auprès de la caisse de compensation.

Postulat urgent Guillaume Sonnati, Emilie Dupuis et Sarah Constantin

Un postulat urgent, déposé par Guillaume Sonnati, Émilie Dupuis et Sarah Constantin, demandant un état des lieux sur les problèmes de santé psychique et/ou physique de la population valaisanne suite à la crise sanitaire ainsi qu'un train de mesures à ce sujet a également été accepté au stade du développement. Première victoire importante pour une sortie de crise réellement solidaire et dans l'intérêt de toutes et tous !

Depuis une année, la population a dû apprendre à vivre avec le COVID et surtout à s'adapter en permanence tant sur le plan privé que sur le plan professionnel, au rythme des normes sanitaires définies par les autorités. Ces changements réguliers n'ont pas été de tout repos. Pour être honnête, ils nous ont toutes et tous affectés moralement, avec plus ou moins de force en fonction de notre parcours de vie, de notre réalité professionnelle ou encore de nos ressources intrinsèques.

À l'instar de la population, les personnes atteintes dans leur santé psychique ont aussi dû faire face depuis une année aux conséquences sociales,



économiques et culturelles provoquées par la crise sanitaire. Elles ont mobilisé leurs nombreuses ressources pour vivre au mieux cette période difficile, bénéficiant, à des degrés différents, de soutien de la part de leurs proches ou de professionnels des milieux socio-sanitaires (travailleurs sociaux, psychiatres, infirmiers, physiothérapeutes, etc.).

Force est de constater que sur la durée, certaines personnes déjà fragilisées sur le plan psychique ont vu leur état de santé s'aggraver, entraînant parfois des hospitalisations et du soutien ambulatoire plus soutenu. De nouvelles personnes ont également été atteintes dans leur santé mentale des suites de la crise sanitaire. Par exemple, certains jeunes ont vu leurs repères et perspectives fondre comme neige au soleil et ont connu des difficultés psychiques. Des personnes, confrontées à de graves problèmes économiques, ont également été durement touchées sur le plan psychique par la crise sanitaire.



logies durant la crise questionnent les différents acteurs des domaines socio-sanitaires. Dans le Nouvelliste du 28 avril, M. Eric Bonvin a d'ailleurs exprimé ses craintes concernant « l'augmentation potentielle du nombre de cas psychiatriques ». Même si les différents professionnels semblent s'accorder sur la détérioration de la santé dans notre Canton, ils ne parviennent pas encore à définir l'amplitude de cette crise et toutes les conséquences que cela engendrera pour les personnes concernées et pour leurs proches, ainsi que pour le personnel des milieux socio-sanitaires et plus globalement, pour l'ensemble de la population.



Parallèlement, le domaine de la santé physique est tout autant touché. Les personnes à risque se sont confinées de manière plus stricte, ce qui a diminué leur mobilité qui était pour certaines déjà peu élevée, allant jusqu'à provoquer une diminution significative de leur qualité de vie au quotidien. Les personnes dont la santé, fragilisée par un événement antérieur, ont vu leurs problématiques ressortir au grand jour. Finalement, nombre de personnes trouvant leur équilibre grâce à différents groupes d'activités physiques ont dû s'en passer, laissant place à des douleurs sourdes mais grandissantes. De nouveau, la durée et la pression de la situation socio-sanitaire ont diminué leur résistance et l'impact sur leurs troubles physiques n'en est que plus grand.

Cette fragilisation des personnes déjà atteintes dans leur santé mentale ou physique et l'accroissement de personnes confrontées à des patho-

Vendredi 10 septembre, avant de siéger au Grand Conseil, député-e-s et camarades ont distribué des flyers en vue des votations devant les gares de St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre et Brig.

 **Pour nos élu-e-s et membres, c'est évident : un double OUI le 26 septembre ! 🌹**





FRAUENSESSION 2021
SESSION DES FEMMES 2021
SESSIONI DELLE DONNE 2021
SESSIJUN DA LAS DUNNAS 2021

Quelques impressions en vue de la Session des Femmes!

Le 22 juin dernier, notre Président Clément Borgeaud m'annonce que je suis élue avec notre camarade et constituante socialiste, Corinne Duc Bonvin, à la Session des Femmes qui se tiendra du 29 au 30 octobre au Palais Fédéral à Berne.

Une fois la surprise passée, je me réjouis du nombre record de candidates et de la forte présence des élues Valaisannes (vingt et une! la moitié des sièges pour la région lémanique!). Un brin nostalgique, j'imagine ma participation à un événement célébrant un tournant historique dans nos vies de citoyennes suisses: les cinquante ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes au plan national.



I Paola Riva Gapany

Au fait, la première Session des Femmes a eu lieu en 1991 afin de discuter de nos préoccupations de femmes et d'exprimer nos revendications. Les sujets abordés à l'époque n'étaient pas si différents de ceux d'aujourd'hui: égalité des salaires, violence à l'encontre des femmes, pauvreté, santé, ou éducation. Et trente ans plus tard, force est de constater que la situation n'a que peu évolué; par exemple, au niveau politique, nous restons minoritaires dans presque tous les législatifs et exécutifs du pays. L'égalité dans la société ou dans le monde professionnel n'est toujours pas réalisée non plus. Il est donc urgent d'organiser la 2^e session des femmes! Nous serons 246 femmes, de toute la Suisse, politiciennes ou pas, engagées civilement ou pas, professionnelles ou pas, à débattre durant deux jours, dans la Salle du Conseil national, de thèmes relevant de l'égalité afin de remettre une liste de revendications concrètes au Parlement et au Conseil fédéral. À charge pour ces derniers de les transformer en motion ou postulat,

<https://fr.alliancef.ch/sessiondesfemmes>

de les défendre, de les adopter... ou pas! Nous avons été réparties, selon nos préférences, dans huit commissions thématiques, qui se sont réunies deux fois à Berne: droit de vote des habitant-e-s, égalité au travail et à la retraite, agriculture, science, protection contre toute forme de violence, transformation numérique, reconnaissance et valorisation du travail de care, et finalement santé sexuelle et médecine axée sur le genre, commission à laquelle j'ai participé.

Nous étions environ une douzaine, majoritairement alémaniques, accompagnées dans nos réflexions par la conseillère aux États tessinoise, Marina Carobbio Guscetti, et par la conseillère nationale vaudoise, Léonore Porchet. Le ton était militant et engagé; les spécialistes entendues ont partagé leurs expériences, leurs préoccupations, leurs attentes vis-à-vis de nous. Le genre est avec d'autres critères sociaux un facteur déterminant d'inégalités en matière de santé en général. Un point m'a particulièrement frappée: la recherche médicale. En effet, cette dernière est pensée et conçue par des « mâles », blancs, hétérosexuels, pour des « mâles », blancs, hétérosexuels alors que le sexe biologique et le genre socioculturel ont un impact évident sur la prévalence, la présentation, l'évolution, le traitement et le diagnostic des maladies.

Il n'est donc pas étonnant que notre Commission ait adopté, d'une seule voix, la motion « *Introduction d'un programme national de recherche*



Commission santé sexuelle et médecine axée sur le genre, avec Léonore Porchet et Marina Carobbio.

en médecine axée sur le genre» qui précise que la perspective de genre doit systématiquement être prise en compte dans les projets de recherche.

Les deux autres motions adoptées par notre Commission concernent l'introduction d'un programme national de santé sexuelle pour les femmes et la



| Corinne Duc Borvin

fixation de standards minimaux pour tout le pays afin de garantir l'accès à une éducation sexuelle professionnelle et de bonne qualité, pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Concrètement, ces motions seront débattues au Parlement lors de la Session des Femmes en octobre et j'aurai le plaisir de prendre la parole pour défendre l'adoption du programme national de santé sexuelle pour les femmes, en espérant que j'arriverai à convaincre la majorité des femmes parlementaires! Quel que soient le sort de ces 3 motions, je suis déjà comblée par la richesse des discussions au sein de ma commission et de la rencontre avec les autres élues, en particulier mes compatriotes Valaisannes: de belles personnalités engagées, de beaux échanges, et une volonté farouche de donner une suite concrète à notre travail parlementaire en faveur des femmes en Valais. L'avenir nous le dira! En attendant, rendez-vous les 29 et 30 octobre prochain à Berne!

Paola Riva Gapany,
députée PS au Grand Conseil et
élue à la Session des Femmes 2021

Session des Femmes 2021

Pub

Sans frais d'achat jusqu'au 31.12.2021

**BCVs Flex Pension 65,
investissez dès maintenant
pour votre avenir!**

 **Banque Cantonale
du Valais**
La confiance rapproche



Cohésion cantonale ? !

Pour la droite du Canton du Valais, la cohésion cantonale est son affaire et elle est surtout déterminée par la place que les prérogatives du Haut-Valais occuperont dans la nouvelle Constitution.

En effet les constituant·e·s PS-GC, Zukunft Wallis, des Verts ou d'Appel Citoyen ont appris avec une surprise certaine la création d'un groupe de réflexion d'élue·s de droite appelé « Pour un Valais uni et solidaire » dont les membres donneraient une conférence de presse le soir même de la session du 7 septembre pour faire part de leurs « Réflexions sur la nouvelle Constitution cantonale » (voir Nouvelliste du 08.09).



Pauvres de nous naïves et naïfs qui pensions que le plénum était le lieu des débats de fond, notamment sur la cohésion cantonale, pour la mise sur pied de notre nouvelle Constitution valaisanne. Mais non, ce sont les partis dits bourgeois, entre eux, qui doivent prendre le leadership pour mettre cette future Constitution sur les bons rails sans être polluée par des propositions émanant des autres groupes dont les idées doivent être considérées a priori comme farfelues. Le groupe VLR a-t-il pris goût aux putschs après celui organisé par lui en automne passé avec le refus d'entrée en matière sur le travaux de la Commission 2 ? Le PDC VR doit-il montrer qu'il bouge encore après les dernières élections cantonales et, pour ce faire, lisser dans le sens du poil certains Hauts-valaisans qui menacent de refuser la nouvelle Constitution si toutes leurs prétentions ne sont pas exaucées ? En fait, en agissant ainsi les autrices et auteurs du texte ont pris un gros risque sur la cohésion et la cohérence de la Constituante.

N'en déplaise aux initiant·e·s de ces « Réflexions » en cercle fermé exclusif, nous sommes, à gauche, tout aussi convaincu·e·s de l'importance de la cohésion cantonale. La place qu'occupe le Haut-Valais dans le Canton en est certes un élément im-

portant. Elle doit être proportionnée à l'importance relative de sa population en veillant à accorder les avantages politiques et administratifs nécessaires à la bonne entente mais sans céder à aucun chantage, ni aucune surenchère. Nous pensons aussi que la cohésion passe aussi et peut-être surtout par d'autres aspects comme la justice sociale, la répartition équitable des richesses, un salaire minimum. Elle sera aussi renforcée par un partenariat social fort pouvoirs publics - syndicats - employeurs et employeuses pour le maintien et le développement de CCT, la surveillance du marché du travail. La cohésion dépendra aussi d'une vraie représentation équilibrée des genres, de la promotion de l'égalité, du renforcement des liens intergénérationnels, de l'intégration des personnes en difficulté ou situation de handicap. Elle sera aussi fonction du soin que nous apporterons aux respect d'engagements environnementaux forts pour préserver notre cadre de vie et celui des générations à venir. Pour que les presque 23% de résidentes étrangères et résidents étrangers puissent exister en tant qu'habitant·e·s de notre canton, leur intégration, facteur de cohésion, doit passer entre autres par la répartition des sièges pour le Grand Conseil sur la base de la population totale (et non de la seule population suisse) et on peut espérer un droit de vote au niveau communal au moins.

En bref, la cohésion cantonale dépendra plus d'un vrai projet de société cherchant le bien commun des générations actuelles et futures que de considérations d'arithmétique politicienne dédiées uniquement à la minorité du Haut comme veulent le faire croire certain·e·s.

Pierre Schertenleib

21

**Session des femmes :
246 sièges attribués,
21 pour le Valais
dont 2 femmes socialistes !**

Mathias Reynard

Déjà 100 jours ! Tu as bien pris tes fonctions ?

Et oui, le temps passe décidément très vite ! Beaucoup d'informations, beaucoup de dossiers à prendre en main, beaucoup d'enjeux à cerner... On arrive dans une nouvelle fonction, mais l'immense machinerie qui tourne en arrière-plan ne s'arrête pas. Elle continue à avancer et il faut prendre le train en marche.



Et tu as donc réussi à monter dans le wagon ?

Fort heureusement oui ! (rires)

J'ai la chance de pouvoir compter sur un État-Major très compétent et très efficace, qui connaît les dossiers et les enjeux. Par ailleurs la transition avec Esther s'est très bien déroulée, chaque dossier a pu être passé en revue et discuté.

Et donc, tes premières mesures ?

Les premières mesures ont naturellement concerné la pandémie ! Cette gestion de crise, qui dure depuis plus d'un an et demi nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Derrière les statistiques

globales et les décisions générales que je dois prendre, il y a des personnes bien réelles qui sont atteintes soit dans leur santé à cause du virus, soit dans leur vie de tous les jours à cause des mesures qui doivent être prises. Et c'est cet équilibre qui doit être trouvé.

Dans le domaine social, le Valais a adhéré à la plateforme « maplace.ch », visant à favoriser l'auto-détermination et la liberté de choix pour les adultes en situation de handicap.

Comment penses-tu que nous pourrions sortir de cette crise ?

Une chose est certaine : c'est ensemble que nous pourrions avancer ; grâce à la solidarité et à la cohésion. Contrairement à l'année passée, nous avons aujourd'hui une réponse à la propagation de ce virus : la vaccination ! Aujourd'hui près de 70% des adultes sont vaccinés ou en cours de vaccination en Valais. C'est réjouissant, car on voit que les nouveaux variants sont plus agressifs, se propagent plus rapidement et conduisent un plus grand nombre de personnes à l'hôpital. Les patientes et patients sont toujours plus jeunes et cette situation devient vraiment inquiétante. En Valais, 100% des personnes aux soins intensifs sont non vaccinées, ce qui confirme la nécessité de continuer d'informer la population sur le sujet.

D'autres mesures liées à la pandémie ont-elles été prises ?

On savait que les jeunes pouvaient être particulièrement atteints par les mesures prises. Nous



venons de lancer un projet pilote de soutien à la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes, grâce à un renforcement des effectifs et la mise en place d'une ligne d'urgence. Les jeunes souffrant de troubles psychiques, notamment en lien avec la pandémie, peuvent désormais être aidés plus rapidement, les urgences psychiatriques ambulatoires ont également été renforcées.



© Studio Bonnardot

Et qu'en est-il de tes premiers pas au Grand Conseil ?

Le parlement siégeait lors de ma première semaine d'activité et ce fut pour le moins intense ! J'ai eu la chance de défendre la loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH), élaborée par Esther Waeber-Kalbermatten et adoptée à l'unanimité. Le Valais devient ainsi l'un des premiers cantons, après Bâle-Ville, à accorder aux personnes en situation de han-

dicap des droits complets et exécutoires. Nous travaillons maintenant à sa mise en œuvre et à la mise sur pied d'un bureau pour les droits des personnes en situation de handicap.

Tu as toujours été engagé sur les questions d'égalité hommes / femmes, parviens-tu à faire avancer ce dossier ?

Oui, une nouvelle unité de médecine des violences (UMV), à Sierre, propose désormais un espace d'écoute et d'orientation, ainsi qu'un examen clinique aux victimes de violences. Je souhaite également développer encore la charte sur l'égalité salariale au sein des institutions sociales et culturelles. Le Conseil d'Etat a de plus fixé un nouvel objectif à 36% de représentation féminine en moyenne dans les commissions administratives. Au sein de mon département, les 40% sont déjà dépassés et j'entends m'approcher autant que possible de la parité.

En parlant de culture justement...

Le monde culturel a subi de plein fouet la crise sanitaire. Nous avons pu débloquer près de 11 millions supplémentaires pour les aider à surmonter la crise et lancer un programme de soutien aux jeunes qui démarrent leur carrière artistique.

Alors, pas de regrets ?

J'ai toujours un pincement au cœur pour les élèves que j'ai dû quitter... Le métier d'enseignant est passionnant. Mais cette nouvelle fonction l'est également ; on peut agir très concrètement et très rapidement. Donc pas de regrets non... !

Des soins infirmiers forts sont indispensables !

Infirmier-ère: une profession qui fait l'unanimité au sein de la population, qui dégage une sympathie qui met tout le monde d'accord. Une profession qui dépasse les partis politiques et qui réunit la population entière. Une profession qui s'occupe de chacun lorsqu'il a besoin d'aide, quelle que soient son origine, son histoire ou ses idées.

Lorsque l'on fait un rapide sondage dans la population, impossible de trouver une seule personne qui ne soutiendrait pas les soins infirmiers. Alors, pour quelles raisons une initiative doit être lancée en faveur des soins infirmiers, pourtant si appréciés dans la population ? « *Les soins infirmiers doivent être soutenus* »¹ disent les partis de droite, dont le PLR. Pourtant, chaque tentative d'améliorer un minimum les conditions de travail est balayée par

la droite systématiquement, une hypocrisie. C'est pour cela qu'aujourd'hui, une initiative est lancée en faveur des soins infirmiers.

L'idée de cette initiative a débuté bien avant la pandémie de Covid-19 et a déjà récolté très rapidement le nombre de signatures nécessaires sans le contexte et la mise en lumière que la profession connaît aujourd'hui, preuve en est que la popula-

tion est derrière les soins infirmiers. Ne laissons ainsi pas la droite faire échouer cette initiative essentielle à la survie de ce métier !

L'initiative pour des soins infirmiers forts se base sur 3 piliers²

Le 1^{er} demande de promouvoir la formation. En effet, un rapport montre que depuis 2014, seulement 56% du personnel infirmier dont la Suisse a besoin est formé. A l'avenir, il ne sera plus possible de compenser ce manque en pillant les ressources humaines des pays alentours. Selon les chiffres de l'OCDE, aucun pays occidental n'emploie plus de personnel infirmier formé à l'étranger que la Suisse. Le 2^e pilier se base sur l'assurance que la qualité des soins donnés puisse être préservée. Il est prouvé que chaque diminution d'un taux de 10% du nombre d'infirmier-ère-s au sein des soignant-s équivaut à une augmentation de 12% du risque de mortalité des patient-e-s. Cette augmentation coïncide également avec l'insatisfaction des patient-e-s soigné-e-s ainsi que le nombre de burn-out toujours plus élevés au sein de la profession infirmière. Le 3^e pilier s'articule autour de l'amélioration des conditions de travail. Un nombre trop élevé de soignants-es quittent la profession car ils ou elles se trouvent dans l'impossibilité de conjuguer vie privée et professionnelle et sont épuisé-e-s.

Les opposant-e-s agitent encore et toujours l'argument financier pour refuser cette initiative. Or, il est prouvé qu'une dotation suffisante en personnel in-

firmier ferait baisser les coûts de la santé ! En effet, les coûts salariaux annuels supplémentaires augmenteraient de 100 millions CHF mais seraient compensés par des économies allant de 357 à 500 millions CHF réalisées grâce à la réduction de la durée des séjours à l'hôpital et baisseraient les réhospitalisations inutiles et coûteuses, autant humainement qu'économiquement.

Il est prouvé que chaque diminution d'un taux de 10% du nombre d'infirmier-ère-s au sein des soignant-s équivaut à une augmentation de 12% du risque de mortalité des patient-e-s.

L'initiative demande également de donner le droit aux infirmier-ère-s de pouvoir prescrire légalement certains soins. Ils et elles ont déjà les compétences nécessaires pour le faire mais doivent passer par un-e médecin. Aujourd'hui, nous investissons déjà dans une formation de qualité mais nous empêchons ensuite les infirmier-ère-s de pratiquer les gestes appris et maîtrisés. La droite a peur d'une explosion des coûts de la santé du fait que les infirmier-ère-s facturent directement aux assurances maladies. Ils et elles n'ont pas d'incitations ni d'avantages et, surtout, aucune ressource pour fournir des prestations qui ne sont pas objectivement justifiées. Ce changement de système éviterait aux médecins et aux infirmier-ère-s de faire double emploi et permettrait de gagner en efficacité, tout en réduisant les coûts inutiles.

L'acceptation de cette initiative entraînerait ainsi une augmentation du ratio infirmier-ère / patient-e, une amélioration de la sécurité des patient-e-s, une augmentation de la qualité des soins et une baisse des coûts inutiles en matière de santé contrairement à ce que la droite et les lobbies des assurances maladie veulent faire croire à la population.

Pensez à vous et à vos proches, chacun de nous a un contact au cours de sa vie avec un-e infirmier-ère. Le 28 novembre, réfléchissez à quels soins vous voudriez bénéficier et allez voter avec votre conscience. Tous ensemble, nous pouvons faire la différence !

Sadya Jordan, infirmière

¹ <https://www.plr.ch/actualites/blog/detail-des-blogs/news/les-soins-infirmiers-doivent-etre-soutenus-mais-pas-ainsi/>

² <https://pour-des-soins-infirmiers-forts.ch/>



JAA CH-1950 Sion 1

LA POSTE

le peuple.**VS**



5 octobre - 18 h 30
Comité directeur

2 novembre - 18 h 30
Comité directeur

13 novembre - 14 h 00
Congrès ordinaire
du PSVR

7 décembre - 18 h 30
Comité directeur

Oui

Je m'abonne
au Peuple.VS

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 120.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

A renvoyer à

Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion

ou directement sur le site:
www.lepeuplevs.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué

Sur internet, on peut prendre sa photo et en quelques clics pour se vieillir, on voit la tête qu'on aura dans vingt ans.

J'ai essayé, j'ai vu ma grand-mère.

On raconte qu'un certain Oskar aurait fait pareil. Sauf qu'il a cliqué trop souvent et boum, sa tête en cadavre a surgi à l'écran.

Parce qu'il aime bien sa tête, Oskar, même en cadavre, il a voulu en faire une affiche.

Mais quel sujet pouvait-il bien utiliser pour planter sa tête (de cadavre) partout ?

De la suite dans les idées, il en a, une affiche qui parle d'enfants avec des morts. Contre le mariage pour toutes et tous. Rien à voir, hors sujet, déplacé, indécent, mensonger ? Allons bon !

Diversement attribuée à Hitler et à son ministre de la Propagande Goebbels, la citation qui dit « Un mensonge répété dix mille fois devient vérité » remonte à plus de 75 ans. Toujours d'actualité...



Impressum

Mensuel
10^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch